



Contrôle de la diffusion des programmes télévisuels dans le réseau « Canal 33 » (Synthèse de l'audit)

A la demande de la Société « Canal 33 », régie publicitaire éditrice de programmes télévisuels à l'intention des patients des cabinets médicaux, le CESP a conduit une enquête ayant pour objet de vérifier l'abonnement au réseau « Canal 33 » d'un échantillon de 200 cabinets.

Ces cabinets médicaux ont été sélectionnés aléatoirement à partir d'un fichier de 775 adresses fournies au CESP par la Régie « Canal 33 ».

L'enquête a été réalisée par téléphone par les inspecteurs terrain du CESP entre le 7 et le 25 juillet 2006. Les répondants à l'enquête étaient les responsables de la diffusion des programmes au sein du cabinet sélectionné dans l'échantillon (secrétaires médicales / médecins concernés).

Le questionnaire comportait 5 rubriques ayant pour objet :

1. d'identifier le Cabinet médical ;
2. de vérifier l'appartenance du Cabinet Médical au réseau « Canal 33 » ;
3. de contrôler la bonne réception des programmes télévisuels édités par « Canal 33 » ;
4. de contrôler la fréquence de diffusion des programmes ;
5. de contrôler la diffusion des programmes au moment de l'appel.

Les résultats généraux de l'enquête portent sur 199 cabinets et sont les suivants :

- La totalité des cabinets enquêtés par le CESP était correctement référencée dans le réseau « Canal 33 ».
- Tous les cabinets étaient abonnés au réseau de diffusion « Canal 33 » et équipés du matériel de diffusion associé à l'abonnement.
- 91% des cabinets répondants ont déclaré recevoir régulièrement les DVD des programmes.
- 88% des cabinets répondants ont déclaré diffuser les programmes « tous les jours » (74%) ou « presque tous les jours » (14%).
- Au moment de l'appel, 75% des cabinets répondants ont déclaré que le programme télévisuel « Canal 33 » était en cours de diffusion.

Le CESP certifie l'exactitude des présentes données collectées. Les résultats détaillés de l'enquête peuvent être consultés sur demande au CESP.

**Le Comité Scientifique du CESP
Le 7 septembre 2006**